

## Caractéristiques principales de la berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante exotique envahissante de très grande taille introduite en Amérique du Nord depuis près d'un siècle. Plantée pour sa valeur ornementale, on la trouve généralement à proximité des habitations, ainsi que près des fossés et des cours d'eau, lieux favorisant la dissémination des semences.

Elle est maintenant bien implantée dans plusieurs municipalités de la région de la Chaudière-Appalaches, où elle nuit à la biodiversité, ainsi qu'à certaines activités humaines, car la sève de cette plante peut provoquer de sévères brûlures lorsque la peau est ensuite exposée au soleil. Il est important de signaler la plante lorsque vous la voyez, afin qu'une équipe qualifiée puisse procéder, sans frais, à l'élimination des plants. Vous pouvez transmettre vos signalements au Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) à l'adresse courriel suivante : [berce@cobaric.qc.ca](mailto:berce@cobaric.qc.ca).

Il est également possible de remplir en ligne un formulaire de signalement sur le site internet de l'organisme: <http://cobaric.qc.ca/projets/projets-en-cours/berce-du-caucase/>  
Puisque la berce du Caucase est souvent confondue avec d'autres plantes, en particulier la berce laineuse, il est très fortement recommandé de fournir des photos montrant clairement les feuilles et les tiges.

Le projet Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches est réalisé en vertu du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et il bénéficie d'une aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

